

DECLARATION DE FRANCHISEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE

SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOPAT

INNOCAP FUND SICAV PLC IN RESPECT OF DUET MENA SUB FUND, qui détenait directement 616 564 actions et droits de vote représentant 5,22% des actions et des droits de vote de la Société de Production Agricole de Teboulba (SOPAT), a déclaré avoir franchi à la baisse, le 16 janvier 2012, le seuil des 5% des actions et des droits de vote et ce, suite à la cession sur le marché de 67 473 actions et droits de vote, représentant 0,57% des actions et des droits de vote.

INNOCAP FUND SICAV PLC IN RESPECT OF DUET MENA SUB FUND a déclaré :

- qu'il envisage l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote,
- qu'il envisage de poursuivre la cession des actions et droits de vote lui appartenant,
- qu'il n'a pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 20 janvier 2012 par le responsable de la direction du back office des marchés de capitaux de la BIAT.